



CAUPENNE CONSEIL
DISCRÉTION & EFFICACITÉ

FORMATION MANAGEMENT

INTRA-ENTREPRISE

DÉTECTER LES RISQUES DE
SOUFFRANCE AU TRAVAIL

SIÈGE SOCIAL

39 rue michel ange, 91080 Courcouronnes
09 83 60 03 08
contact@caupenne-conseil.com
www.caupenne-conseil.com

REF : MT-SOUFFRANCE-7

Programme valable du 01/01/2023 au 31/12/2023 / V3

DÉTECTER LES RISQUES DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

REF : MT-SOUFFRANCE-7

LE CONTEXTE

La performance d'une entreprise est corrélée au bien être des collaborateurs. La responsabilité du chef d'entreprise est de préserver la santé mentale et physique de ses salariés. Dans des contextes de forte tension, il est indispensable de pouvoir détecter le plus en amont possible les personnes présentant des signes de souffrance au travail. Cela permet une prise en charge précoce et efficace.



LES INFORMATIONS UTILES



DURÉE

1 jour, soit 7H00



PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis attendu



PRIX

2 200 € HT / Session



ACCESSIBILITÉ

Accessibilité PMR et sur demande pour les autres formes de handicap

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

La formation se déroule en présentiel. L'intervention est basée sur l'opérationnel et la pédagogie participative. Le ratio Théorie / Pratique s'établit sur une base 30% théorie / 70% pratique.

Les 4 approches pédagogiques retenues sont :

- L'échange entre les participants et le formateur
- L'apport référentiel
- Les exercices sur table
- Les mises en situation avec scénario adapté ou hors contexte

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et comprendre les risques de souffrance au travail
- Appréhender les solutions d'accompagnement des salariés
- Utiliser les outils pour détecter ou confirmer les signaux faibles
- Mettre en place une communication adaptée afin de favoriser l'adhésion à la stratégie d'accompagnement
- Savoir conserver son intégrité professionnelle dans un contexte particulier

DÉTECTER LES RISQUES DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

REF : MT-SOUFFRANCE-7

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

DÉBUT DE LA FORMATION

- Présentation du Formateur
- Présentation du programme, des objectifs et du déroulé de la journée
- Tour de table et partage d'expériences

MODULE 1

CONNAÎTRE LES RISQUES ET IDENTIFIER LES SIGNAUX FAIBLES

- Définir la notion de souffrance au travail, RPS
- Connaître les différents signaux de souffrance au travail (fatigue, démotivation, stress, sensation d'isolement, facteurs extérieurs, dépression, risque suicidaire...)
- Prendre en compte les contextes et les influences extérieures à l'entreprise
- Connaître les questions à poser, ayant une orientation objective pour la découverte des signaux faibles

MODULE 3

ADOPTER UNE COMMUNICATION D'INFLUENCE AFIN DE FAVORISER L'ADHÉSION À L'ACCOMPAGNEMENT

- Définir la notion de communication d'influence
- Comprendre la notion de vision du monde
- Appréhender les leviers d'influence
- Comprendre le fonctionnement de la confiance : l'équation de la confiance
- Savoir faire face à la protestation et à l'agressivité-
- Mettre en place une communication adaptée à l'agressivité verbale

MODULE 2

CONNAÎTRE LES POSSIBILITÉS D'ACCOMPAGNEMENT D'UN COLLABORATEUR

- Identifier les solutions adaptées de prévention et d'accompagnement
- Connaître les solutions externes adaptées à l'accompagnement des salariés

MODULE 4

ADOPTER UNE POSTURE ADAPTÉE

- Adopter des règles de transition entre la mission professionnelle et l'écoute
- Adopter une posture adaptée dans une situation complexe
- Garder son intégrité professionnelle et respecter ses limites
- Appliquer des règles strictes afin de se préserver utilement
- Savoir remonter une information, claire, pertinente et efficace

DÉTECTER LES RISQUES DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

REF : MT-SOUFFRANCE-7



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Un système de quizz est mis en place au début de la formation afin de déterminer les compétences à l'entrée de la prestation.

Un quizz final permet d'évaluer l'atteinte des objectifs de la prestation par les stagiaires.

L'écart de notation permet d'apprécier les acquis.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Les accès se font sur simple demande via notre site www.caupenne-conseil.com/devis

Pour les stages Inter-entreprises, un calendrier annuel est fixé sur notre site internet via la page de formation.

Pour les stages Intra-entreprises, le délai organisationnel est de 1 mois avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP :



Handicap moteur :

Site CAUPENNE Conseil : Accessibilité totale PMR
Site autre : à définir en fonction du lieu de formation



Handicap visuel et auditif :

CAUPENNE Conseil a constitué un repérage et la constitution d'un réseau de partenaires pouvant accompagner à l'adaptation de la formation, pour la rendre accessible.



Autre Handicap:

Nous consulter en fonction du Handicap.